

Bidonvilles Vs La Défense : Acte 1

28.05.2014



Depuis plus d'un mois, une quinzaine de familles est installée sur une friche bordant l'avenue de la République à Nanterre, sur un terrain laissé à l'abandon depuis des décennies, mais appartenant à l'EPADESA, l'omnipotent aménageur de la Défense, gentiment alerté de cette présence inopportune par des agents municipaux.

Ces femmes, ces hommes et leurs enfants ont construit des habitations de fortune, sans eau ni électricité, sur un lieu où ils essaient de subsister, dans l'indifférence générale. Malgré ces conditions de vie très difficiles, après avoir été délogés pour certains, ou être simplement passés pour d'autres par les bidonvilles de Seine-Saint-Denis, ils maintiennent au mieux cet espace de vie, propre et convivial.

Indifférence générale. Mais pas celle de la police, de la municipalité ni de l'aménageur de La Défense. En moins d'un mois, les habitants ont été assignés en justice pour être expulsés. La justice connaît une célérité inhabituelle. Situés aux mêmes endroits quarante ou cinquante ans plus tard, la situation n'est pas sans rappeler celle des célèbres bidonvilles et cités de transit de Nanterre, souvent délogés sans ménagement. Aucune solution de relogement n'est aujourd'hui proposée : ni de l'EPADESA ni de la Mairie de Nanterre.

Après trente ans d'abandon du terrain, les promoteurs de l'axe Seine-Arche ont lancé une procédure en justice visant à l'expulsion en urgence auprès du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Nanterre. Acculés par les avocats et les experts de l'EPADESA, les habitants n'ont ainsi eu que 4 jours (dont un week-end) pour constituer un dossier de défense sans interprète. Le dossier déposé par l'huissier du TGI de Nanterre montre le respect du détail pour une procédure jouée d'avance : les noms relevés ne sont pas les bons, la parcelle de terrain photographiée ne correspond pas à celle occupée. Le tout au plus grand mépris des habitants du bidonville.

Que vaut la vie de ces dizaines de familles face aux tours de la Société générale et des multinationales comme AXA qui grignotent le territoire nanterrien ?

Quarante ans après, détruira-t-on à nouveau les bidonvilles de Nanterre en silence et sans résistance ? Expulsera-t-on leurs habitants sans solution de relogement ni scolarisation des enfants ?

Nous, habitants de Nanterre, étudiants et travailleurs d'une université située à quelques pas des nouveaux bidonvilles, militants syndicalistes, associatifs ou simples citoyens, refusons que l'humain soit la variable d'ajustement de l'EPADESA. Nous étions présents à l'audience mardi matin à 11h pour le premier acte. Audience expédiée en quelques minutes. Verdict de la juge : « L'audience est reportée à la semaine prochaine même si je ne vois pas ce qu'ils peuvent bien avoir à dire. »

Bidonvilles que je ne saurais voir, encore moins entendre.

Compte tenu de l'urgence et du mépris affiché, nous nous sommes invités à la mairie de Nanterre pour exiger des élus de prendre position contre cette procédure d'expulsion (rdv vendredi avec le directeur de cabinet du maire, à suivre...) mais aussi au siège de l'EPADESA. Le rendez-vous fixé au lendemain avec le directeur juridique de l'aménageur a au moins conforté certains soupçons : pour l'aménageur, revendeur de terrains à prix d'or, l'urgence sécuritaire et immobilière prime sur l'urgence sociale et humaine. Aucune hésitation, droit dans leurs bottes, sûrs de leur force.

Plus que jamais, il est urgent de se mobiliser.



**Rassemblement de soutien à l'audience au TGI
(6, rue Pablo-Neruda, RER Nanterre préfecture)**

Mardi 03 juin à 10h30

Empêchons les expulsions !

bidonvillevsladefense@yahoo.fr